

# Les élus ont compté les voitures pour réclamer la déviation

**A** chacun sa technique : certains alignent des bâtons sur une simple feuille blanche, d'autres sont équipés d'un compteur manuel et appuyé à chaque passage. Mais tous avaient un même objectif : compter tous les véhicules (voitures ou camions) qui transitent par le hameau de Bel-Air à Fontenay-lès-Briis. Hier, de 6 heures à midi, cinq élus de la commune se sont postés à différents carrefours pour mesurer les flux de circulation sur cet axe très emprunté, la départementale 97. Il y a trente ans déjà, le conseil général a inscrit une déviation du hameau, mais, faute de budget — chantier évalué à 5 M€ — les travaux n'ont toujours pas commencé.

## 2 307 véhicules comptabilisés entre 6 heures et midi

« Entre 6 heures et midi, nous avons comptabilisé 2 307 véhicules circulant du sud vers le nord, détaille Léopold Le Compagnon, maire (SE) de Fontenay. Plus de 31 % du trafic provient d'Arpajon, 63 % de Saint-Maurice-Montcouronne et 6 % de Briis-



**FONTENAY-LÈS-BRIIS, HIER, 6 H 45.** Les élus de Fontenay, ici Thierry Degivry, se sont postés au carrefour de Bel-Air pour démontrer le bien-fondé d'une déviation. (LP/C.C.)

sous-Forges. Nous avons donc objectivement démontré que nous subissons une partie non négligeable de trafic parasite émanant de l'Arpajonnais. Le président de cette communauté de communes étant aussi

conseiller général (NDLR : *Pascal Fournier*), il devrait se sentir concerné et cela devrait le convaincre à faire avancer le dossier.»

Car, faute d'argent, le conseil général a demandé à la communauté de

communes du Pays de Limours de mettre aussi la main à la poche. « Mais ils nous réclament 1,2 M€, s'offusque Christian Schoettl, président (NC) de l'intercommunalité. Cela représente presque un quart de notre budget annuel, c'est impossible.»

Il faudra pourtant bien faire des efforts. Car le conseil général ne financera pas la totalité. « En avril, je présenterai en séance la révision du schéma directeur des voiries, annonce Pascal Fournier, vice-président du conseil général chargé des routes et président de la communauté de communes de l'Arpajonnais. Pour l'exercice 2011-2014, je dispose de 48 M€ de budget. Mais la déviation de Bel-Air ne verra le jour qu'à moyen terme, entre 2014 et 2020. L'Arpajonnais doit aussi effectivement s'investir dans le financement. Quant au comptage effectué, il viendra compléter celui réalisé à grande échelle par le département sur la D 97, la D 3 et la D 446, jusqu'aux Ulis.»